

Programmes de vaccination des provinces et des territoires pour les adultes en santé et préalablement vaccinés au Canada (en date de janvier 2024)

Le calendrier ci-dessous résume les calendriers de vaccination systématique pour les adultes en santé et préalablement vaccinés des provinces et territoires (P/T) du Canada. Ces calendriers peuvent changer et c'est pourquoi ce document est mis-à-jour régulièrement en collaboration avec la Coalition canadienne des infirmières et infirmiers pour l'immunisation (CCII) et le Comité canadien sur l'immunisation (CCI). Des renseignements supplémentaires concernant les calendriers de vaccination systématiques de chaque province et territoire sont disponibles sur leur [site internet](#). Il est également conseillé de discuter avec un professionnel de la santé à propos des différents vaccins recommandés. Ce document n'est pas adapté pour les adultes qui n'ont pas été vaccinés auparavant, les adultes qui ont une condition médicale particulière (à risque), les voyageurs, les professionnels de la santé etc. Veuillez-vous référer aux [recommandations du Comité consultatif national de l'immunisation \(CCNI\)](#) ou aux calendriers spécifiques pour chaque P/T pour plus de détails sur ces groupes à risque.

Le [Guide canadien d'immunisation](#) est une ressource en ligne pour les professionnels de la santé sur les vaccins et l'innocuité de ces derniers en plus de comprendre les [calendriers d'immunisation recommandés](#). De plus amples renseignements sur l'innocuité des vaccins et l'épidémiologie des maladies ainsi que des conseils sur l'immunisation et les vaccins sont disponibles sur le site [Canada.ca/fr](#).

Calendriers de vaccination provinciaux et territoriaux pour les adultes en santé

Abbréviation	Description	CB	AB	SK	MB ⁶	ON	QC	NB	NE	IPE	TNL	YN	TNO	NU
dcaT ¹	Vaccin combiné contre la diphtérie (dose réduite d'anatoxine), la coqueluche acellulaire (contenu antigénique réduit) et le Tétanos	À chaque grossesse	À chaque 10 ans et à chaque grossesse	Une dose de rappel à l'âge adulte et à chaque grossesse	Une dose de rappel à l'âge adulte et à chaque grossesse	Une dose de rappel à l'âge adulte et à chaque grossesse	À chaque grossesse	Une dose de rappel à l'âge adulte et à chaque grossesse	Une dose de rappel à l'âge adulte et à chaque grossesse	À chaque 10 ans et à chaque grossesse	À chaque 10 ans et à chaque grossesse	Une dose de rappel à l'âge adulte et à chaque grossesse	À chaque 10 ans et à chaque grossesse	Une dose de rappel à l'âge adulte et à chaque grossesse
dT	Vaccin contre la diphtérie (dose réduite d'anatoxine) et le Tétanos	À chaque 10 ans	N/D	À chaque 10 ans	À chaque 10 ans	À chaque 10 ans	Une dose à l'âge de 50 ans	À chaque 10 ans	À chaque 10 ans	N/D	N/D	À chaque 10 ans	N/D	À chaque 10 ans
Inf	Vaccin contre la grippe	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour les 75 ans et plus ²	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes
Pneu-P-23	Vaccin polysaccharidique 23-valent contre le pneumocoque	Une dose pour les 65 ans et plus	Une dose pour les 65 ans et plus	Une dose pour les 65 ans et plus	Une dose pour les 65 ans et plus	Une dose pour les 65 ans et plus	Une dose pour les 65 ans et plus	Une dose pour les 65 ans et plus	Une dose pour les 65 ans et plus	Une dose pour les 65 ans et plus	Une dose pour les 65 ans et plus	Une dose pour les 65 ans et plus et tous les résidents d'établissements de soins prolongés ou intermédiaires, ainsi que les personnes à haut risque	Une dose pour les 65 ans et plus	Une dose pour les 50 ans et plus
Zona	Vaccin contre le zona	N/D	N/D	N/D	N/D	2 doses pour les adultes de 65 à 70 ans	Deux doses pour les 80 ans et plus	N/D	N/D	2 doses pour les 60 ans et plus	N/D	2 doses pour les adultes de 65 à 79 ans	N/D	N/D
VPH	Vaccin contre le VPH	Moins de 19 ans et certains adultes de moins de 27 ans ⁵	Moins de 27 ans ⁴	Femmes de moins de 27 ans et hommes nés après le 1 ^{er} janvier 2006 ¹⁰	Femmes en bonne santé nées le 1 ^{er} janvier 1997 ou après et hommes en bonne santé nés le 1 ^{er} janvier 2002 ou après ⁷ et certaines personnes à haut risque ⁸	N/D	N/D	Moins de 27 ans	Quelques populations à risque et un programme de rattrapage ⁹	Tous les adultes ³	N/D	18 à 26 ans et personnes à haut risque jusqu'à 45 ans	Jusqu'à 26 ans	Moins de 27 ans ⁴

1	Le CCNI recommande que tous les adultes n'ayant pas reçu une dose d'un vaccin à composant anticoquelucheux à l'âge adulte reçoivent une dose du vaccin dcaT et au cours de chaque grossesse
2	La vaccination contre la grippe n'est plus recommandée pour les adultes de 60 à 74 ans en bonne santé. Toutefois, ces personnes pourront recevoir le vaccin gratuitement sur demande. Pour la saison 2023-2024, même si les recommandations demeurent inchangées, le vaccin est offert gratuitement pour les personnes âgées de 6 mois et plus.
3	Le vaccin contre le VPH est financé par le secteur public dans le cadre du programme destiné aux adultes. Le vaccin contre le VPH est recommandé aux adultes présentant les facteurs de risque suivants : antécédents d'infection sexuellement transmissible, antécédents d'abus sexuels, âge précoce du premier rapport sexuel, nombre de partenaires sexuels au cours de la vie, avoir des relations sexuelles non protégées avec plusieurs partenaires (hommes et femmes) ou avec un partenaire qui a plusieurs partenaires, test PAP anormal, suppression immunitaire (et pratiques à haut risque), infection par le VIH, utilisation irrégulière du préservatif, hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et tous les adultes qui s'identifient comme ayant besoin du vaccin contre le VPH.
4	Toute personne de moins de 27 ans peut recevoir un vaccin contre le VPH.
5	Les personnes VIH+, les hommes cisgenres qui sont des HSH (ou qui se posent des questions), les personnes qui vivent dans la rue, les personnes bispirituelles, les personnes transgenres ou les personnes non binaires.
6	MB applique la politique suivante à tous les vaccins financés par les fonds publics : "Les personnes qui ne reçoivent pas un vaccin financé par les fonds publics lorsqu'il est recommandé pour la première fois peuvent donc recevoir le vaccin à tout moment par la suite (sauf indication contraire).
7	S'ils ne l'ont pas reçu dans le cadre du programme de vaccination dans les écoles.
8	Les personnes présentant au moins l'un des critères de risque élevé suivants peuvent recevoir jusqu'à trois doses : <ul style="list-style-type: none"> • Hommes immunocompétents infectés par le VIH âgés de 9 à 26 ans et femmes âgées de 9 à 45 ans. • Hommes âgés de 9 à 26 ans et femmes âgées de 9 à 45 ans présentant des déficiences immunitaires congénitales (déficience des lymphocytes B, déficiences mixtes des lymphocytes T, troubles phagocytaires et neutrophiles, déficience du complément) ou des déficiences immunitaires acquises (greffes d'organes solides antérieures ou postérieures, greffes de cellules souches hématopoïétiques, conformément au calendrier d'immunisation pour les greffes de sang et de moelle osseuse de CancerCare Manitoba). • Les hommes ≤ 18 ans qui sont ou ont déjà été incarcérés. • Les personnes chez qui une papillomatose respiratoire récurrente est actuellement diagnostiquée ou l'a déjà été. • Les hommes âgés de 9 à 26 ans qui s'identifient comme homosexuels ou bisexuels. • Les hommes et les femmes transgenres âgés de 9 à 26 ans. • Les femmes âgées de 9 à 45 ans dont l'histopathologie du col de l'utérus de haut grade a été récemment diagnostiquée. • Les hommes âgés de 9 à 26 ans et les femmes âgées de 9 à 45 ans qui sont victimes d'une agression sexuelle. • Les patients actuellement soignés par un hématologue ou un oncologue de CancerCare Manitoba (CCMB) qui présentent les conditions suivantes et qui ont reçu un calendrier d'immunisation dirigé par CCMB : <ol style="list-style-type: none"> 1. Néoplasmes malins (tissus solides et hématologiques), y compris leucémie et lymphome, ou troubles sanguins clonaux, et qui recevront ou ont terminé un traitement immunosuppresseur, y compris la chimiothérapie ou la radiothérapie, ou 2. Hypo- ou aspléniques (drépanocytose, etc.).
9	Le vaccin contre le VPH est proposé à certaines populations à haut risque si elles ont moins de 46 ans et un programme de rattrapage si une personne a moins de 19 ans.
10	Les femmes et les hommes immunodéprimés âgés de moins de 27 ans sont également éligibles.
N/D	Le vaccin n'est pas financé par les fonds publics pour les adultes dans cette province ou ce territoire.